

Les tableaux 18-20 contiennent les plus importantes statistiques puisées dans le rapport du surintendant. Le nombre de détenus qui était en 1910 de 1,865 monta à 2,118 en 1916 pour retomber à 1,468 en 1918. Après la démobilisation et la crise de 1921, le nombre de détenus s'éleva à 2,640 en 1922, redescendit à 2,225 en 1924 puis remonta à 4,164 en 1932. L'augmentation fut particulièrement rapide après 1929 car elle atteignait 1,395 ou 44 p.c. en trois ans. Le nombre de condamnés, qui était de 3,098 en 1936, était moindre qu'en aucune année depuis 1929 mais il a augmenté de 5.4 p.c. en 1937. Le nombre de libérations conditionnelles, ainsi que l'indique le tableau 18, a atteint 351 en 1937, contre 431 en 1936, 554 en 1935 et 731 en 1934.

Le tableau 19 classe les détenus par groupe d'âge. En 1937 les 3,264 détenus se partagent ainsi: 9.7 p.c. de moins de 21 ans et 46.4 entre 21 et 30 ans, soit 56.1 p.c. de moins de 30 ans. En 1914, il y avait 2,003 internés dont 9.3 p.c. avaient moins de 20 ans et 44.4 p.c. avaient entre 20 et 30 ans, soit au total 53.7 p.c. de moins de 30 ans. En 1923 les 2,486 forçats comprenaient 11.3 p.c. de moins de 20 ans et 46.6 p.c. de 20 à 30 ans, soit 57.9 p.c. de moins de 30 ans. Depuis la Grande-Guerre la moyenne d'âge des détenus semble avoir légèrement baissé, mais aucune tendance définie ne se manifeste au cours des dix dernières années, bien qu'il y ait des variations prononcées d'année en année. Le tableau 20 contient une statistique détaillée de l'origine raciale, de la nationalité par lieu de naissance, de l'état civil et de la religion.

18.—Mouvement des détenus, années fiscales terminées le 31 mars 1930-37.

Item.	1930.	1931.	1932.	1933.	1934.	1935.	1936.	1937.
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Détenus au commencement de l'année fiscale.....	2,769	3,187	3,714	4,164	4,591¹	4,220	3,552	3,097¹
Entrées—								
Infraction à la liberté conditionn.	1	8	8	6	2	11	8	12
Révocation de la libération cond.	23	19	néant	3	néant	4	6	néant
Evadés, repris.....	1	1	3	1	néant	néant	néant	1
Par transfert.....	187	172	145	218	179	241	180	176
Nouveaux condamnés.....	1,436	1,699	1,787	2,123	1,532	1,221	1,364	1,332
Totaux des entrées.....	1,648	1,899	1,943	2,351	1,713	1,477	1,558	1,521
Élargissements—								
Décès.....	14	12	16	15	21	17	13	17
Evasion.....	1	1	3	1	néant	2 ²	néant	1
Expiration de peine.....	559	654	837	1,063	943	1,226	1,263	738
Revision de procès.....	2	1	néant	4	5	5	2	néant
Grâce.....	15	26	19	44	74	49	76	34
Libération conditionnelle.....	363	413	379	488	731	554	431	351
Transfert.....	187	170	150	219	228	241	182	178
Déportation.....	77	89	83	88 ³	80	50	45	35
Transférés aux prisons provinciales pour exécution.....	2	néant	néant	5	néant	néant	néant	néant
Remis aux autorités provinciales.....	10	6	6	1	2	1	néant	néant
Totaux des élargissements.....	1,230	1,372	1,493	1,928	2,084	2,145	2,012	1,354
Détenus à la fin de l'année.....	3,187	3,714	4,164	4,587	4,220	3,552	3,098	3,264

¹ Cette différence entre les nombres de détenus à la fin de la dernière année fiscale et le commencement de cette année paraît dans les rapports des surintendants des pénitenciers. ² D'asiles d'aliénés.

³ Comprend une extradition.